

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-NATHALENE DU 29 JANVIER 2019 A 20H30

Etaient présents : Jean-Michel PERUSIN - Jean-François MARTINET - Brigitte AUDOUARD - Francis PAPONIE - Frédéric TACHE - Nathalie CHAPOULIE - Chantal DESPLAT - Monique DUBOST - Bertrand ROUQUIE - Alexandre COUDERC - Catherine COMBROUX – Dominique CHEYROU.

Absents excusés : Serge KOLESNIKOFF - Aurélie MERCIER.

oooooooooooooooooooooooooooo

Délibération concernant les mouvements de personnel

Suite à la prise de la compétence Petite Enfance par la Communauté de Communes Sarlat – Périgord Noir, le Maire rappelle aux membres du Conseil que deux agents titulaires du Centre de loisirs « Enéa Loisirs » mutent à la CCSPN avec effet au 01/01/2019 (le Directeur du CLSH ainsi qu'un adjoint d'animation). Les 2 agents recrutés sous emploi d'avenir et CDD sont mis à la disposition de la CCSPN au 01/01/2019 (une convention a été signée). Les salaires seront assurés par la collectivité et un transfert de charges sera effectué à la fin de leur contrat le 31/08/19 afin que la CCSPN rembourse la commune des salaires et charges payés sur le temps de travail passé au CLSH.

Par ailleurs, le Maire confirme que la nouvelle secrétaire de mairie prendra ses fonctions au 18/02/2019, en remplacement d'une secrétaire partant à la retraite avec effet au 01/04/2019. Sa fonction sera : responsable de gestion budgétaire et financière. Elle effectuera 21H/semaine (et 14H/semaine à Prats-de-Carlux). Le temps de travail de l'autre secrétaire est inchangé : 18H/semaine (et 17H/semaine à Prats-de-Carlux).

Délibération RIFSEEP (primes agents)

Une nouvelle délibération est prise concernant le RIFSEEP (primes des agents), afin d'intégrer la nouvelle fonction de la secrétaire qui va être recrutée.

Point sur les travaux / Emprunts CLSH

Les travaux du CLSH se poursuivent (sols achevés, citerne enterrée, création d'aménagements extérieurs avec accès handicapé...).

Bilan 2018 du CLSH

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Demande de subvention DETR 2019 (aménagement de la traverse)

Le dépôt du dossier 2^e tranche (aménagement de la traverse) doit être fait en sous-préfecture avant le 31/01/19 (coût total HT = 315 400 € ; demande DETR = 111 700 € soit 35,41 %). Les travaux ont commencé : relevé topographique. Le choix du bureau d'études est à effectuer (appel d'offres).

Suivi du recensement

Il suit normalement son cours pour les 2 agents recenseurs nommés, dont Catherine TROQUEREAU est la coordonnatrice.

Dossier adressage

Un acte d'engagement est à signer avant le 01/02/2019 suite à l'appel d'offres effectué. La société SIGNATURE a été choisie pour les panneaux. La prochaine réunion concernant l'adressage aura lieu le 13/02/2019 à 20H30.

Point sur le projet d'aménagement du bâtiment « C »

Dominique CHEYROU est nommé coordonnateur des réunions sur le sujet. Il y a nécessité de travailler ce dossier. Des plans sont à effectuer. Une étude doit être diligentée concernant le photovoltaïque.

Compte-rendu des différentes commissions

SICTOM : courant février, la mise en place des containers semi-enterrés va être effectuée (entraînant la disparition des anciens bacs). D'ici 3 ans, un nouveau mode de paiement des sacs noirs sera effectif, générant une importante augmentation de la taxe des déchets enfouis.

Point sur le PLUI

La phase de répartition des surfaces constructibles entre les communes est en cours de finition. Il reste à faire le point sur les bâtiments avec possibilité de changement de destination.

Positionnement sur la mise en place du Grand Débat National

Les communes de Sainte-Nathalène / Proissans / Marcillac St Quentin / St Vincent le Paluel, pourraient se réunir dans une salle commune afin d'organiser une réunion publique. L'animateur de cette réunion serait Michel DUCLOS.

Débat sur la pétition en cours (Déviation de Beynac)

Les travaux ont été stoppés suite à une décision du Conseil d'Etat au motif que la préservation des espèces animales revêtait une importance supérieure à l'intérêt de la déviation, alors que ceux-ci ont été autorisés par l'Etat, et que la moitié du budget a été réalisée. Une pétition est en cours afin de demander l'achèvement des travaux.

Point sur l'utilisation de la salle des fêtes et du prêt de matériel

Un agenda a été mis à disposition à la mairie afin de noter les dates d'utilisation souhaitées à l'usage des associations (assurance obligatoire / remise en état de propreté). Concernant le prêt de matériel, seules les anciennes tables et chaises seront prêtées. Le prêt des 4 nouveaux chapiteaux achetés se fera uniquement pour les communes voisines et les associations.

Achat d'un camion-benne

L'ancien camion-benne étant inutilisable et les réparations étant d'un coût trop important, le conseil municipal autorise le Maire à faire l'acquisition d'un nouveau camion-benne.

Délibération SPA (Société Protectrice des Animaux)

Comme chaque année, le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention 2019 avec la SPA. Le prix des services de celle-ci augmente à 0,75 € / habitant.

Questions diverses

Des grilles d'exposition devront être achetées dans le cadre de l'inauguration de la plaque (Mr Gallienne) de l'église le 1^{er} juin 2019.

La date du prochain conseil municipal (votes des comptes administratifs 2018) n'a pas été arrêtée.